

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN POUR LA FOURNITURE D'ARTICLES DE BUREAU, DE CONSOMMABLES BUREAUTIQUES, DE PAPIER ET D'ENVELOPPES DESTINES AUX SERVICES MUNICIPAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les articles L.2122-22, L.2122-23 et L.2122-17 et L.2122-18 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 21 Octobre 2004 (question n° 196) s'y référant,

Vu les articles 71, 53 à 59, du code des marchés publics,

Vu le budget de la Ville,

Sur avis favorable de la commission d'appels d'offres,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe « Union pour un Nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE 1 : approuve le principe d'un appel d'offres ouvert européen pour la fourniture d'articles de bureau, de consommables bureautiques, de papier et d'enveloppes destinés aux services municipaux, et alloti comme suit :

- lot n°1 : fournitures de bureau et petit matériel,
- lot n°2 : consommables bureautiques (pour micro-ordinateurs, imprimantes, fax et assimilés),
- lot n°3 : papier pour machines à écrire, imprimantes, duplicateurs, copieurs et Offset,
- lot n°4 : papier reprographie et imprimerie
- lot n°5 : enveloppes vierges et imprimées

Le présent marché du type à bons de commande est prévu pour une période d'un an renouvelable par reconduction expresse, à compter du 1^{er} janvier 2005. Sa durée ne pourra excéder trois ans.

Il comporte les seuils annuels suivants :

ALLOTISSEMENT	Seuil Minimum	Seuil Maximum
Lot n°1	60 000 Euros TTC	155 000 Euros TTC
Lot n° 2	30 000 Euros TTC	100 000 Euros TTC
Lot n°3	30 000 Euros TTC	80 000 Euros TTC
Lot n°4	30 000 Euros TTC	80 000 Euros TTC
Lot n°5	30 000 Euros TTC	80 000 Euros TTC

ARTICLE 2 : Autorise le Maire compte tenu des décisions de la commission d'appel d'offres réunie à l'issue de la procédure à signer les marchés relatifs aux lots visés ci-dessus avec les entreprises attributaires :

- lot 1 : société SOPAMII
- lot 2 : société PERIWAY
- lot 3 : société AXELIUM
- lot 4 : société INAPA NAVARRE France
- lot 5 : Non attribué

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué